

CR de la concertation de la mairie sur la mise à double sens de l'avenue G Sand

Bonjour,

La mairie nous (Association velo_Colomiers) a convoqué le jeudi 19mars pour une **présentation des plans provisoires de la mise à double sens de l'Avenue Georges Sand**. C'est l'avenue parallèle au nord de la rocade partant du rond point de la gare et arrivant jusqu'à la route de Tournefeuille (voir photo aérienne à la fin).

Le vélo est concerné car il y aura la construction d'une piste cyclable double sens. Nous avons déjà été consultés à ce sujet avec la mairie lors et nous avons donné nos avis et conseils

Les enjeux « vélo » sont les suivants :

- permettre un parcours vélo **complètement sécurisée** pour les élèves se rendant à l'école Lamartine, aussi bien depuis le centre que depuis les Ramassiers. Y compris vers la maternelle sur le siège bébé du vélo parent !
- Permettre une liaison vélo sécurisée vers la gare des Ramassiers et vers ce nouveau quartier. Inversement permettre aux futurs columérins des ramassiers de venir à vélo en ville.
- Au-delà de Colomiers améliorer la desserte vélo vers Toulouse et Tournefeuille

Voici un CR rapide rédacteur G Pianca, complété par martine Barrau et François Bouilloc

Date :19mars09

Présents de notre association :: Gérard, Martine et François

Coté mairie:Elus M. Alvinerie, K. Michelet, mme Mourgue,

coté services mairie: Christelle Parreira , MM Sere , Mr Denat M Rosez(?) (Aménagement Ramassiers) +une dame dont je ne connais pas le nom

Les invités étaient les riverains de l'avenue G Sand plus quelques associations concernées.

Mme Perreira nous a présenté l'ensemble du projet en détaillant les solutions proposées aux carrefours car ils veulent transformer cette route de "rase campagne" en route "sécurisée" en limitant les vitesses excessives et en sécurisant le passage à niveau. Impossible de rappeler tous les détails, je vais directement à l'essentiel de ce qui nous concerne: On essaye de récupérer les transparents et notamment les plans. Au pire on aura une synthèse, promise avec le CR.

Coupe de la route dans le sens de la largeur, du Nord au Sud:

talus et Allée piéton de 2m + Piste cyclable bidirectionnelle 2.6 à 2.8m (coté école) , au même niveau que la chaussée à double sens. Elle est séparée de la chaussée par une bordure béton.

Au début et à la fin de l'avenue, la piste se raccorde aux morceaux de piste existants.

Pour ralentir les autos, le long de cette ligne droite de 2 km, qq chicanes, au moins aux 3 arrêts de bus et des aménagements aux 4 carrefours (le plus compliqué est pour la fin).

1er carrefour (allée Savoie, la plus à l'ouest): c'est un microgiratoire .

Dans le sens est==>ouest (montée de l'avenue) une partie de la piste est commune piéton vélo (ce qui n'est pas génial), vu la contrainte de ne pas empiéter sur les propriétés privées.

La piste remonte un peu vers le nord pour laisser la place à une voiture à l'arrêt

2ieme carrefour (allée Terrasse)

Mini microgiratoire (le rond point central est plus petit que celui vu ci avant). La piste continue quasi directement , parallèle à la route Il y a , à mon avis un pb sur la position de l'équivalent d'un stop de la rue perpendiculaire (double " stop" pour vélo : faut attendre qu'il n'y ait plus aucune voiture descendant de l'école, à leur arrêt avant de s'engager dans le giratoire, car cet arrêt se trouve "sur" le prolongement de la piste cyclable ; tout cela pour que les autos aient assez de visibilité nous dit'on; impression qu'on ne pourra pas obtenir plus pour le vélo, comme placer l'arrêt auto à 2 m de l'avenue).

NB : Ces 2 carrefours vont aux groupes scolaires Lamartine, à l'est c'est l'école élémentaire, à l'ouest la maternelle.

Il y a plusieurs pb:

La piste n'a pas de continuité vers l'école . Donc les vélos arrivant , pour monter à l'école, doivent s'arrêter au carrefour et redémarrer sur la chaussée dans LA FORTE COTE (coté est: école élémentaire). C'est donc très peu pratique et dangereux. Il faut des aménagements (impression d'un accord acquis pour des bateaux : piste<->trottoir) , quitte à continuer le vélo à la main sur le trottoir.

Je pense, que , à cause de ce carrefour pénible à passer, les vélos de route ne prendront pas la piste car ce sera vraiment pénalisant pour eux.

3ieme carrefour(s) (Carlitte ouest + est) : encore des stop auto sur la piste cyclable au carrefour (matérialisé comme passage piétons).

4 ième Carrefour du passage à niveau (Al Noble - Paul Valéry) : impossible de décrire les détails.

Le but est d'éviter le "stockage sur la voie ferrée"; pour cela le Bd P Valéry passe en sens unique voie descendante vers le Sud, sauf pour qq mètres au carrefour, pour permettre aux 2 riverains de l'angle Valéry - coté "les Vignes" , d'aller et venir ds les 2 sens. Bd P Valéry avec piste cyclable bi-directionnelle sauf durant ce court double sens auto.

C'est un carrefour compliqué : 4 arrivées/départ +piste cyclable + trottoirs + passage à niveau

Ce qui ressort est que le passage des vélos n'est pas clair (au moins pour l'instant). Cela semble être OK pour des adultes mais, dans l'état courant nous n'avons pas pu être rassurés sur la sécurité d'enfants venant des Ramassiers vers l'école Lamartine (traversée Bd Valéry au niveau du double sens + traversée Bd Sand peu avant le carrefour; quels passages protégés concrètement ? quelle largeur sur le pont SNCF ?).

Dans l'autre sens c'est un peu plus facile (à voir) ; un passage protégé suffit .

On nous dit que par endroits le cycliste va "s'insérer dans la circulation", pas facile à imaginer...

Programmatique:

Ils vont essayer de tenir compte des remarques (à faire rapido), puis faire détailler le projet par un cabinet, puis lancer les Appels d'Offres.

Début des travaux dans 1an et demi et durée travaux 1an (sans coupure d'accès, par tronçons).

Notre Relais: Gilles Sere.

En résumé

En positif: la création d'une belle piste et la concertation entamée par la mairie

En négatif :

C'est dommage de ne pas avoir les plans présentés à l'écran pour commenter valablement. La concertation sera complète quand on les aura.

En l'état actuel de définition et de notre compréhension du projet, la sécurité des enfants allant/venant à l'école depuis les Ramassiers ne nous paraît pas assurée.

La connexion vélo avec l'allée de l'école élémentaire ne semble pas satisfaisante et pose des pbs de sécurité à la montée. Nous espérons que ces points seront éliminés par la définition détaillée du projet

Pour pousser les parents à laisser leurs enfants aller à l'école en vélo, il ne faut pas leur donner d'arguments « 'insécurité « !!

Rappelons nous l'engagement (courageux) de l'Agenda 21 de la mairie: " moins de 30% d'enfant allant à l'école en voiture dans 5ans"

Pour l'obtenir il faut que la condition sécurité soit remplie.

Partie Ouest



Partie Est

